

PROCES VERBAL

du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

9 MARS 2012

PROCES VERBAL APPROUVE AVEC 2 ABSTENTIONS PAR LE CEVU DU 15 MAI 2012

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

Vendredi 9 mars 2012

14h00

Présidence de l'Université – salle du Conseil

COLLEGE ENSEIGNANT A ET B

MEMBRES PRESENTS

Collège enseignants A

Philippe ALLAIN, Aziz BALLOUCHE, Alphonse CALENDIA, Régis COUTANT, Fabrice GUERIN, Félicien LEMAIRE, Philippe LERICHE.

Collège enseignants B

Carole AVIGNON, Christophe DANIEL, Nathalie JOUSSET, Pascal LENOIR, Sabine MALLET, Sandra PALMERO, Didier PELTIER, David RULENCE.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION

Guido HUSLMANN

COLLEGE "BIATOSS"

MEMBRES PRESENTS

Laurent BORDET, Nathalie LUSSON, Christelle TRAON.

AYANT DONNEES PROCURATION :

Anne-Laure DAVID

COLLEGE « ETUDIANTS »

MEMBRES PRESENTS

Adrien FROUIN, Lucile MERBAH, Tifenn MARC, Aurélie BRARD-FRAINAIS, Phuong Lien CARION, Antoine JACQUET, Gaëlle CHEVALLEREAU, Jérémy QUILLERE, Mohamed Nana KABA, Jérémie PLANCHENAU, Nicolas DUMENIL, Bruno VISSE, Wesley DELAGE, Nelly MERCIER.

ABSENTS

Alexandre WADOUX, Sophie LEMIERRE.

COLLEGE « PERSONNALITES EXTERIEURES »

MEMBRES PRESENTS

Ghislaine PLAUD

EXCUSE

Aymeric SEASSEAU

AYANT DONNE PROCURATION

Cyrille LAHEURTE

Loïc PULIDO

SOMMAIRE

1. Informations	3
2. Élections du Vice président du CEVU	4
3. Élection du Vice Président Étudiant	5
4. Élections des membres du CEVU au sein des différentes instances permanentes et conseils de gestion des services communs.....	8

1. Informations

I Présentation de la liste des membres du CEVU

M. Saint-André annonce la liste les personnalités extérieures membres du CEVU :

- M. Laheurte, Directeur Adjoint de la CCI Angers
- M. Pulido, Responsable du site IUFM Angers.
- Mme Plaud, Directrice du CLOUS d'Angers.
- M. Seasseau, élu du Conseil Régional.

Il les remercie d'avoir accepté de siéger comme membres extérieurs.

Il présente ensuite la nouvelle équipe :

Les Vice Présidents :

Vice-président du Conseil d'administration : Christian Roblédo

Vice-président du Conseil scientifique : Christian Pihet

Vice-président aux relations internationales : John Webb

Vice-président délégué au Personnel Enseignant et Chercheur : Didier Le Gall

Vice-présidente déléguée à la Valorisation pédagogique : Catherine Bernard

Vice-président délégué à la Valorisation scientifique : Jean-Luc Courthaudon

Vice-président délégué au Développement numérique : Stéphane Amiard

Vice-président délégué à la Culture et aux initiatives étudiantes : Jean-René Morice

Il précise que ces Vice présidents seront également invités de façon permanente au CEVU suivant l'ordre du jour. Seront également invités permanents : les directeurs de composantes ou leur assesseur, les directeurs de services communs, l'administrateur du DUC de Cholet (actuellement en cours de renouvellement) et la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (IA49).

Les invités de droit sont : le Directeur Général des Services et l'Agent comptable.

Dossiers en cours

Le contrat quinquennal actuellement en cours de finalisation, sera soumis au Conseil d'administration du 22 mars pour une signature avec le ministère le 28 mars après midi. Les points principaux seront présentés lors des prochains CEVU.

M. Saint-André présente les excuses de Mme Brault, la Directrice de la DEVE qui est absente pour des raisons médicales.

2. Élections du Vice président du CEVU

M. Saint-André rappelle les modalités d'élection du Vice Président du CEVU « le Vice-Président du CEVU est élu sur proposition du Président par les membres du CEVU. Il doit en être membre. Il est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés uniquement sur cette proposition ».

M. Saint-André propose comme il l'avait annoncé lors de la campagne, la candidature de M. Didier Peltier.

Présentation de M. PELTIER

Âgé de 49 ans, je suis MCF HDR en génétique à l'Université d'Angers depuis 1995 et membre du conseil de l'UFR Sciences. Responsable du département de biologie depuis plus de 4 ans et responsable de la mention de master biologie et technologie du végétal, j'assure la responsabilité pédagogique d'une licence professionnelle mise en œuvre à l'ESA et dont je suis également président de jury.

J'exerce mes activités de recherche dans le cadre du nouvel institut créé suite à la fusion des différentes UMR du végétal, l'IRHS « Institut de Recherche en Horticulture Semence ». J'ai eu l'occasion d'être membre animateur d'un axe scientifique. Monsieur Peltier informe qu'il est également moniteur de plongée sous marine au SUAPS depuis plus de 15 ans, activités qui lui permet d'avoir des contacts avec les étudiants dans un cadre différent.

Il présente les grands axes envisagés :

- l'ouverture de l'Université sur la formation tout au long de la vie avec comme objectif de faire en sorte d'accueillir un public en formation initiale et en formation continue. Cet objectif nécessitera des adaptations en terme d'organisation des enseignements afin d'avoir une mixité de public et un développement de la formation continue avec une interconnexion formation initiale et formation continue.
- une ouverture de l'Université vers la cité et notamment à travers la valorisation des réalisations étudiantes. Les étudiants de l'université ont des compétences à mettre en œuvre pour en faire bénéficier l'ensemble de la communauté universitaire mais aussi l'agglomération. Cela passe aussi par les actions dans le domaine culturel.

M. Saint-André remercie M. Peltier pour sa présentation et demande aux membres du CEVU de poser leurs questions. En l'absence de questions, le président propose de passer au vote.

Il rappelle aux étudiants « suppléants » qu'ils siègent exceptionnellement au CEVU, car certains d'entre eux sont candidats aux élections dans les commissions. Ils ne peuvent en aucun voter si leur titulaire est présent.

A la demande de madame Mallet sur le droit de vote du président au sein du CEVU, M. Papavoine répond par la négative.

Le code de l'éducation prévoit que le Président de l'Université préside le conseil d'administration, le conseil scientifique et le conseil des études et de la vie universitaire. De même, en application des articles combinés L.712-1 et L.712-2 du code de l'éducation, le

président a voix prépondérante en cas de partage des voix pour les délibérations au conseil d'administration et au conseil scientifique. Cette disposition n'est pas reprise pour le CEVU. Le président a donc voix délibérative au CA et au CS et non au CEVU.

Résultat des élections : M. Peltier est élu à la majorité absolue avec 26 voix pour, 3 contre et 8 votes blancs ou nuls.

3. Élection du Vice Président Étudiant

M. Saint-André rappelle les modalités d'élection du VPE :

« Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire élit en son sein un Vice Président Étudiant chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ».

Son mandat est de 2 ans. Il fait acte de candidature 1 semaine à l'avance.

Il est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou à la majorité relative au tour suivant.

Deux étudiants se sont déclarés candidats à la Vice Présidence Étudiante : M. Antoine Jacquet et M. Adrien Frouin.

Chaque candidat présentera sa candidature pendant 5 minutes, puis 10 minutes seront consacrées aux questions/réponses. Un tirage au sort de l'ordre de parole des candidats est effectué donnant la parole à Antoine Jacquet en 1^{er}.

Présentation d'Antoine JACQUET (profession de foi en annexe 1)

M. Jacquet est étudiant en 4^{ème} année de médecine. Par rapport à l'esprit global dans lequel il souhaite travailler, il estime que chaque réflexion doit être le croisement entre deux modes de fonctionnement différents. Le mode « institutionnel » qui permet un ancrage réel dans la continuité et le mode associatif qui permet plus de rapidité avec un guidage de l'institution.

Il ajoute que son projet comporte également la création d'une épicerie solidaire sur le modèle de l'Agora-é, épicerie sociale et solidaire étudiante qui fonctionne déjà à Lyon et à Nice.

Cela doit être un réel lieu de vie pour redynamiser le campus de Belle Beille. Ce projet permettrait aux étudiants en difficultés d'avoir accès à des services et à une nourriture saine. Mené avec les services administratifs, le VP CEVU et les associations, ce projet pourrait être associé à la création d'un guichet unique.

Pour intégrer les étudiants des sites délocalisés, il souhaite créer d'un collegium des élus, rassemblant les élus des UFR, des conseils centraux du CROUS avec des représentants des sites délocalisés sur le modèle de fonctionnement de la CEPA.

Présentation d'Adrien FROUIN - (profession de foi en annexe 2)

M. Frouin est étudiant en première année du Master «Dynamiques et Actions Sociales Territoriales »

Il est adhérent à l'UNEF depuis son entrée à l'université et élu au conseil de l'UFR Lettres, langues et Sciences humaines.

En dehors de l'Université, il est membre de l'association Eco Fest qui organise un festival tous les ans sur le thème du développement durable et il joue au football.

Il rappelle que son projet est un travail d'équipe. L'objectif est de donner un nouvel écho aux actions menées sur le terrain sans oublier l'accès à la culture qui doit être le même pour tous les étudiants.

Après 4 ans passés à l'Université comme étudiant, il a souhaité s'impliquer dans la vie de l'université.

Il rappelle les grands axes détaillés dans sa profession de foi :

- Favoriser l'accès de tous à l'Université, en étudiant notamment la possibilité d'assouplir les conditions d'assiduité pour les étudiants salariés/boursiers et la création d'un guichet unique pour les étudiants étrangers hors échange
- Permettre la réussite du plus grand nombre notamment en améliorant le tutorat d'accueil et en organisant un forum entre les étudiants d'une même filière
- Développer la vie associative et culturelle pour tous, en englobant les campus de Cholet et Saumur et en réinvestissant notamment l'Astrolabe

Enfin, il informe que dans le cadre de ses missions, il tient particulièrement à siéger aux commissions « FNAU » du CROUS pour faire remonter les problématiques de précarité.

Questions/réponses

M. Calenda, enseignant-chercheur à l'UFR SPIS souhaite savoir si les candidats ont réfléchi à la cohésion entre le VPE et le chargé de mission au CA, à la communication et aux remontées des informations.

M. Frouin informe que la chargée de mission sera Sandrine Poupet. Il n'y a aucun souci de communication. Ils sont présents ensemble sur le terrain. Il rappelle leur souhait de travailler en équipe, ils sont également ouverts à toute personne intéressée par leur projet.

M. Jacquet indique que la chargée de mission sera Solène Gourdon, qu'il côtoie maintenant depuis plus d'un an. Il proposera de modifier les statuts afin que le chargé de mission puisse siéger à la place du VPE dans certaines instances.

M. Planchenault, élu sur la liste Bref et étudiant en master 1 management des ressources humaines à l'UFR Droit, Économie et Gestion interroge M. Frouin : quel rôle donnerez-vous à la CEPA ?

M. Frouin souhaite donner une vraie dynamique à cette structure notamment avec la Fête de la rentrée, dont l'organisation pourrait revenir à la CEPA. Le comité d'action sociale du personnel pourrait aussi y participer. Enfin pour une vraie lisibilité, chaque association devrait bénéficier d'un stand.

M. Ballouche, élu sur le secteur Lettres, Langues et Sciences Humaine souhaite connaître premièrement les actions envisagées en faveur de la mobilité des étudiants de l'Université d'Angers et leur prise en compte dans le cursus universitaire et deuxièmement savoir si les candidats ont pris connaissance de l'enquête vie étudiante et comment ils comptent s'appuyer sur cette enquête pour orienter leurs actions.

M. Jacquet informe que l'association Melting Potes en charge de l'accueil des étudiants étrangers a été dissoute en janvier. Une autre association est en cours de création. Il avoue ne pas avoir réfléchi à ces questions. Ils souhaitent d'abord s'appuyer sur des expertises existantes.

M. Frouin n'a pas vraiment réfléchi sur le thème de la mobilité étudiante, il lui semble pertinent de collaborer avec M. John Webb. Il a eu l'occasion de discuter avec lui à plusieurs reprises sur les questions d'étudiants en échange et hors échange. Une élue UNEF se présente à la commission des relations internationales, des représentants de l'UNEF sont également présents à la commission RI de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A propos de l'enquête vie étudiante, il a consulté les résultats qui font état de la précarité des étudiants et dénote un certain malaise.

Sur la santé, il pense qu'il faut rendre plus visible le SUMPPS et jouer un rôle dans les commissions du CROUS même s'il est conscient que le budget consacré au FNAU est en constante baisse.

Il est favorable à un renforcement de la collaboration entre les assistantes sociales du CROUS et du SUMPPS.

Mme Mallet, MCF, élue sur l'UFR SPIS demande aux candidats comment ils souhaitent organiser le tutorat d'accueil et si une prise en charge par les composantes est envisageable.

M. Frouin pense que l'Université doit conserver cette mission. Le VPE doit être vigilant sur la mise en place du tutorat et sa lisibilité au sein des composantes.

M. Jacquet est conscient que la charge de travail du VPE est importante. Un suivi du tutorat par les UFR permettrait une meilleure lisibilité.

Mme Avignon, MCF en histoire médiévale à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines souhaite savoir comment M. Jacquet envisage d'approfondir les items sur l'évaluation des enseignements et l'interrelation avec l'enseignant.

M. Jacquet répond qu'il n'est pas dans une démarche d'évaluation de l'enseignant mais de l'enseignement. Actuellement l'évaluation de l'enseignement se fait par le biais de l'évaluation de l'AERES, l'insertion professionnelle, l'insertion des étudiants dans le tissu économique local. La commission d'évaluation met à disposition des enseignants un questionnaire non obligatoire. Il avoue que du point de vue technique, il fera appel à Melle Mouétaux, étudiante à l'ISSBA qui a des compétences dans ce domaine. Il estime qu'il ne faut pas avoir peur de proposer ces questionnaires pendant une période proche des évaluations. Cela sera pris en compte comme une donnée extérieure dans l'analyse des résultats. L'absentéisme pendant les examens devrait également être analysé.

Mme Mallet demande aux candidats s'il serait possible qu'ils travaillent avec un chargé de mission de l'autre équipe et s'ils pensent qu'ils pourront travailler ensemble dans le cadre du changement de leur équipe notamment au sein du comité licence et licence professionnelle où un travail important a été fait par l'UNEF et le Fé2a

M. Jacquet considère que le fond de l'investissement reste l'intérêt commun de l'étudiant et que de toute façon, il encouragerait les élus à travailler ensemble.

M. Frouin souhaite continuer le travail effectué par les équipes précédentes et relancer la dynamique. Sur la question du chargé de mission « étudiant » c'est encore à réfléchir, l'UNEF agit sur un terrain syndical et la Fé2a, un terrain associatif, malgré cela la collaboration pourrait être intéressante.

M. Saint-André propose au CEVU de passer au vote. M. Frouin obtient 14 voix, M. Jacquet obtient 23 voix. M. Jacquet est élu Vice Président à la majorité absolue au 1^{er} tour.

4. Élections des membres du CEVU au sein des différentes instances permanentes et conseils de gestion des services communs

M. Saint-André annonce les modalités de vote pour les commissions :

Tout étudiant élu en qualité de suppléant aux conseils centraux peut être membre des commissions. Il siège en permanence à la commission. Un appel à candidature est renouvelé en début de séance si le nombre de candidats déclarés est insuffisant.

Les membres des instances permanentes sont élus :

- au scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours OU lorsqu'un seul siège est à pourvoir au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours,

L'élection de chacun des membres est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour et à la majorité relative au second tour.

Les candidatures exprimées sont rassemblées dans un document transmis au préalable ou déposé sur les tables du conseil.

M. Saint-André propose à l'assemblée de voter à main levée dès que le nombre de candidats est égal au nombre de siège à pourvoir. Les membres du CEVU ne s'opposent pas à cette proposition.

Commission des relations internationales : résultat du vote

Deux candidatures étudiantes : Aurélie BRARD-FRAINAIS et Julia LERAY.

Aurélie BRARD-FRAINAIS se présente : Elue sur la liste BREF, elle est étudiante en licence 3 de psychologie et fait partie de l'association psych'idyllik. Actuellement en échange avec une université de Naples en Italie, elle a fait le voyage spécialement pour siéger au CEVU. Elle souhaite faire bénéficier la commission de son expérience en matière d'échange et d'accueil des étudiants étrangers.

M. Quilleré présente Julia LERAY. Elue UNEF, elle est étudiante en 1^{ère} année de tourisme à l'ITBS, elle a un intérêt pour les relations internationales. Elle est d'ailleurs référente en matière de relations internationales au sein de l'association.

Candidature enseignante : M. Ballouche

M. Ballouche motive sa candidature par le fait qu'il a déjà siégé au sein de cette commission qui a notamment travaillé sur la rédaction d'une charte de délocalisation. Il souhaite pouvoir continuer de siéger.

Résultat du vote :

Candidatures étudiantes 1 siège	Résultats du scrutin	Candidatures enseignants chercheurs 1 siège	Résultats du scrutin
BRARD-FRAINAIS Aurélie	Élue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 24 voix	BALLOUCHE Aziz	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix

Commission vie étudiante :

Candidature BIATOSS :

M. Bordet est candidat. En charge des relations Ecole/Entreprise à l'ISTIA, le contact quotidien avec les étudiants, lui permet de mieux cerner les projets et des envies des étudiants.

Candidatures enseignantes :

M. Calenda et Mme Jousset déclarent leur candidature.

Candidatures étudiantes : M. Frouin, M. Quilleré, M. Gosse, M. Delage, M. Cousseau, M. Marc, Melle Mercier, M. Dumenil.

M. Quilleré est étudiant en 3^{ème} année d'économie et de gestion, élu UNEF. Il a fait partie de l'association Etudiant pour une Société Durable. Il souhaite apporter un avis constructif sur les projets et mettre en avant l'activité associative de l'Université.

M. Gosse est présenté par M. Planchenault : étudiant en licence 2 de biologie à l'UFR sciences, il est président de la corpo sciences. Il a occupé différentes fonctions dans le domaine associatif et est élu à l'UFR Sciences.

M. Delage est étudiant à l'UFR Sciences en 3^{ème} année dans la filière sciences et production végétale. Il appartient à la corpo sciences et est élu sur la liste BREF. Il a suivi la création et l'évolution de la corpo sciences et souhaite s'impliquer dans la commission vie étudiante.

M. Cousseau, étudiant en 3^{ème} année de licence AES, est membre actif de l'association Ecofest. Il participe à la recherche de subventions dans le cadre du montage des projets de cette association.

M. Marc en 2^{ème} année de licence d'histoire est élu sur la liste fé2a. Il se présente à la commission car il souhaite que les associations se réinvestissent dans le pôle de la culture. Il souhaite également développer la communication autour de la labellisation dans une optique citoyenne.

Melle Mercier en 1^{ère} année de DUT technique de commercialisation à l'IUT est élue sur la liste BREF.

M. Dumenil suppléant de la liste « vis ton campus » est trésorier du BDE en sciences et est membre de deux associations sur Angers. Vis ton campus est surtout axé sur le développement local de la culture, des associations et de leurs projets.

Résultat du vote

Candidatures étudiants –3 sièges	Résultats du scrutin	Candidatures EC 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
MARC Tifenn	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 24 voix	CALENDA Alphonse	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix	BORDET Laurent	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
FROUIN Adrien	Elu à la majorité relative au 2 ^{ème} tour : 23 voix	JOUSSET Nathalie	Élue à la majorité absolue, au 1 ^{er} tour unanimité : 37 voix		
DELAGE Wesley	Elu à la majorité relative au 2 ^{ème} tour : 13 voix				
MERCIER Nelly	13 voix au 2 ^{ème} tour : elle retire sa candidature au profit de Wesley DELAGE				

Commission d'évaluation des formations :

- **Candidature BIATOSS** : Mme DAVID
- **Candidatures enseignantes** : M. Allain et Mme Mallet
- **Candidatures étudiantes** : Melle Mouêtaux, Melle Merbah, Melle Nour, M. Gosse.

Melle Mouêtaux (suppléante) est étudiante en M1 au département ISSBA et présidente du BDE ISSBA. De part sa formation, elle a acquis des compétences en « démarche qualité ». Ces compétences pourront être utiles à la commission.

Melle Merbah est étudiante en L2 psychologie. De part son action « militante » sur le terrain elle a une vision plus large des formations et est à l'écoute des problèmes des étudiants. Son équipe a travaillé au sein du comité licence et elle estime intéressant de faire le lien avec le travail effectué au sein du comité licence et licence professionnelle et la commission d'évaluation.

Melle Nour est étudiante en L3 psychologie, déjà membre du CEVU dans le mandat précédent, elle considère que l'évaluation ne doit pas se limiter aux questionnaires de satisfaction en fin d'année. Si les étudiants se sentaient plus impliqués et avaient plus conscience des objectifs et des évolutions possibles, ils seraient plus enclins à participer à cette évaluation.

M. Gosse a également candidaté pour être expert « AERES ».

Résultat du vote

Candidatures étudiants - 2 sièges	Résultats du scrutin	Candidatures EC 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
MOUËTAUX Laëtitia	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 24 voix	ALLAIN Philippe	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix	DAVID Anne-Laure	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
GOSSE Yoann	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 21 voix	MALLET Sabine	Elue à la majorité absolue, à l'unanimité : 37 voix		

Comité licence et licence professionnelle :

Candidature BIATOSS : Mme Traon et Mme Lusson.
Mme Traon fait acte de candidature en séance.

Candidatures enseignantes : Mme Avignon, M. Calenda, M. Daniel, M. Leriche, M. Rulence

M. Leriche et M. Rulence proposent leur candidature. M. Rulence enseignant à l'IUT ajoute qu'il est responsable de deux licences professionnelles dont une en apprentissage.

Mme Avignon, MCF en histoire médiévale est enseignante depuis 3 ans à l'université d'Angers et se sent concernée par ce comité.

M. Calenda est professeur à l'UFR SPIS, il est co responsable d'une licence à l'interface entre plusieurs instituts, directeur des études de licence et co responsable d'un master 2.

M. Daniel, MCF en économie, directeur du département en économie a été en charge de l'autoévaluation des licences et des masters de droit, économie, gestion. Il est également expert AERES pour les licences. Il aurait également été intéressé par un comité similaire pour les masters.

M. Leriche, responsable du département chimie à l'UFR Sciences précise qu'il a énormément travaillé dans le cadre du plan licence et est à l'origine de la création de plusieurs UEL et de la mise en place d'un certain nombre d'enseignements en 1^{ère} année. Il est investi dans la relation lycée et souhaite mieux connaître l'ensemble des licences du point de vue transversal.

Candidatures étudiantes : Melle Chevallereau, M. Cousseau, Melle Merbah, Melle Nour, M. Quilleré, M. Planchenault.

Melle Chevallereau est étudiante en 2^{ème} année de médecine, élue fé2a et souhaite faire part de son expérience acquise durant ses études en licence de psychologie et en licence professionnelle « coordination gérontologique ».

M. Cousseau précise qu'il a suivi des études en DUT des entreprises et des administrations et est actuellement en licence AES.

Melle Merbah ajoute qu'elle est élue au conseil d'UFR et à la commission pédagogique. En tant que responsable de promo elle fait également le lien avec le conseil de perfectionnement. Elle souhaite continuer le travail effectué par l'UNEF précédemment.

Melle Nour ajoute qu'un rapport complet a été produit par l'UNEF qui a mené une étude pendant 2 ans sur les conséquences du plan réussite en licence. Des débats ont été menés au sein de ce comité mais beaucoup reste à faire notamment à partir du dernier arrêté licence.

M Quilleré participe depuis cette année au conseil de perfectionnement mis en place en licence économie et gestion.

M. Planchenault siège au comité de suivi licence au niveau national et souhaite avoir une approche de ce comité au niveau de l'Université.

Résultat du vote :

Candidatures étudiants - 4 sièges	Résultats du scrutin	Candidatures EC 4 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 2 sièges	Résultats du scrutin
CHEVALLEREAU Gaëlle	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 27 voix	AVIGNON Carole	Elue à la majorité absolue, 1 ^{er} tour : 25 voix	LUSSON Nathalie	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
COUSSEAU Vincent	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 22 voix	CALENDA Alphonse	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 27 voix	TRAON Christelle	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
MERBAH Lucile	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 19 voix	DANIEL Christophe	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 34 voix		
PLANCHENAUT Jérémie	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 29 voix	Philippe LERICHE	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 30 voix		
QUILLERE Jérémie	19 voix au 2 ^{ème} tour : il retire sa candidature au profit de Lucile MERBAH				

Commission culturelle :

Candidatures étudiantes : M. Diallo Sadiou, M. Delage, M. Dumenil.

M. Kaba Mohamed Nana, étudiant en master management parcours audit présente son suppléant M. Diallo. M. Diallo est étudiant en licence 3 sciences économiques et gestion. Elu sur la liste AEGA (*Association des étudiants Guinéens d'Angers*), il a déjà été membre d'une commission culturelle à l'Université Kofi Annan de Guinée.

M. Delage précise pour sa part qu'il souhaite faire le lien avec la commission vie étudiante et valoriser les projets étudiants.

M. Dumenil souhaite faire la promotion d'artistes angevins en lien avec la commission vie étudiante.

Mme Mallet souhaite avoir des informations sur cette commission. M. Saint-André répond qu'il s'agit d'une instance de concertation qui travaille en étroite relation avec la Direction de la culture pour faire entendre la voix des usagers dans la politique culturelle de l'Université. Le Vice Président délégué à la culture et aux initiatives étudiantes aura pour mission de faire vivre cette instance.

Résultats du vote :

Candidatures étudiants 2 sièges	Résultats du scrutin
DIALLO Sadioliou	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 23 voix
DELAGE Wesley	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 23 voix

Commission du système d'information

Deux candidatures sont proposées : Mme David et Mme Lusson.

Mme Lusson (élue sur la liste de M. Saint-André) est ingénieur en technologie de l'information au STIC. Depuis 2004 à l'Université d'Angers, son rôle est d'accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques pour les formations en présentiel ou à distance. Elle participe à la formation du personnel enseignant et BIATOSS.

Mme Lusson présente Mme David (élu sur la liste de M. Delabaere) elle est ingénieur développement web au STIC et sa mission est plus orientée sur la mise en place d'outils.

1 représentant membres du CEVU	Résultats du scrutin
LUSSON Nathalie	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 26 voix

Mme Mallet demande quelle sera l'évolution du STIC. M. Saint – André répond que dans le cadre de la campagne électorale une nouvelle organisation du numérique a été proposée. La nomination du Vice Président délégué au développement numérique, M. Amiard, a été validée par le CA. Il est chargé de faire des propositions sur une organisation différente de l'ensemble du numérique, plus centrée sur l'utilisateur, en étroite collaboration avec la direction du système d'information et l'ensemble du STIC. Pour l'instant M. Amiard est administrateur provisoire du STIC.

Commission « bourses de mobilité » : résultat du vote

Candidatures enseignantes : Mme Jousset et M. Calenda. Mme Jousset est MCF en médecine légale et droit de la santé (composante médecine).

M. Saint-André propose de voter sur l'ensemble de la commission (le nombre de sièges étant égal au nombre de candidatures).

Résultat du vote :

Étudiants 2 sièges	Résultats du scrutin	Enseignants chercheurs 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
CARION Phuong lien	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix	CALENDA Alphonse	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix	TRAON Christelle	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
NEVEU Isabelle	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour unanimité : 37 voix	JOUSSET Nathalie	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix		

Conseil de gestion du SUJO IP :

M. Saint-André rappelle le mode d'élection pour les conseils de gestion :

Les membres des conseils de gestion sont élus :

- au scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours OU lorsqu'un seul siège est à pourvoir au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours,

L'élection de chacun des membres est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour et à la majorité relative au second tour.

Candidatures BIATOSS pour le conseil de gestion du SUJO IP : Anne-Laure David et Laurent Bordet.

M. Bordet ajoute qu'il travaille depuis plusieurs années sur le déploiement de la plateforme ip'oline.

Candidatures enseignantes : Mme Avignon, M. Rulence, M. Coutant.

Mme Avignon trouve cohérent de se porter candidate à la fois pour le comité licence et licence professionnelle et le conseil de gestion du SUJO IP.

M. Rulence se porte candidat. Il est particulièrement intéressé sur l'insertion et l'orientation des étudiants.

M. Coutant est professeur de pédiatrie à la faculté de médecine, vice doyen à la pédagogie.

Candidatures étudiantes : M. Frouin, M. Marc, M. Planchenault

M. Frouin informe que Marie Loup Lelias, fait partie de son équipe et est psychologue de l'orientation scolaire. Elle souhaiterait travailler en lien avec M. Frouin si sa candidature est acceptée.

M. Marc souhaite continuer à travailler dans une optique de visibilité des services proposés par le SUJO IP et développer un trio professionnel de l'orientation, enseignant chercheur et étudiants. Il souhaite s'investir dans le cadre de la liaison lycée université.

M. Planchenault siège déjà dans une instance en relation avec les stages et souhaite faire le lien avec le SUIO IP.

Candidatures étudiants - 2 sièges	Résultats du scrutin	Candidatures EC 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
FROUIN Adrien	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 20 voix	AVIGNON Carole	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 22 voix	BORDET Laurent	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 24 voix
PLANCHENAUULT Jérémie	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 24 voix	RULENCE David	Elu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 26 voix		

Conseil de gestion du CUFCO :

Candidature BIATOSS : Mme Lusson

Mme Lusson a déjà siégé au conseil du CUFCO. Elle est en relation avec des personnels du CUFCO pour la mise en place de formations en commun.

Résultat du vote

1 représentant membres du CEVU	Résultats du scrutin
LUSSON Nathalie	Elue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix

Conseil de gestion du SUMPPS :

Candidatures enseignantes : Mme Richomme, Mme Mallet.

Mme Mallet précise que Mme Leray Richomme était déjà élue à ce conseil et souhaite continuer à siéger.

Pour sa part, Mme Mallet s'intéresse aux questions de vie étudiante et plus particulièrement aux aspects « santé des étudiants »

Candidatures étudiantes : M. Quilleré, Melle Gourdon, M. Visse.

M. Quilleré indique que depuis 2 ans il est bénévole à la croix rouge (formateur et secouriste). Il souhaite sensibiliser et former les étudiants au secourisme mais également développer les actions sur Cholet et Saumur.

M. Jacquet informe que Solène Gourdon, siègera vraisemblablement au CHSCT de l'Université Elle est vice-présidente Prévention, Citoyenneté et Solidarité au sein de la Fé2a.

Un de ses objectifs est de rendre plus visible le SUMPPS auprès des étudiants et des Biatoss.

M. Visse est en 2^{ème} année d'information à la Faculté de Sciences. Pour lui la santé est un droit primordial pour les étudiants. Il a déjà participé à des actions du SUMPPS.

Candidatures étudiants - 2 sièges	Résultats du scrutin	Candidatures EC 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
QUILLERE JérémY	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, 25 voix	LE RAY Richomme Anne-Marie (CA)	Élue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix	BORDET Laurent	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix
GOURDON Solène (CA)	Élue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, 24 voix	MALLET Sabine	Élue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité : 37 voix		

Conseil de gestion du SUAPS :

Un appel à candidature a été effectué par le SUAPS pour le collège étudiant. Les étudiants doivent être inscrits à une activité sportive proposée par le SUAPS.

M. Maquet est présent. Il est élu suppléant au CA sur la liste UNEF. Il pratique les arts du cirque. Dans le cadre de son mandat, il veillera à ce que tous les sports proposés soient maintenus. Il souhaite recueillir les avis des étudiants sur notamment l'accueil, les espaces dédiés, les créneaux horaires.

M. Jacquet précise que M. Gossye est élu au CA sur la liste Fé2a.

Résultat du vote

Étudiants inscrits au SUAPS (4 sièges)	Résultats du scrutin	Candidatures EC 2 sièges	Résultats du scrutin	BIATOSS 1 siège	Résultats du scrutin
BRIZARD Alexandre	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 27 voix	GUERIN Fabrice	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité 37 voix	TRAON Christelle	Élue à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité, 37 voix
GOSSYE Thomas	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 23 voix	COUTANT Régis	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité 37 voix		
MAQUET Anatole	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour : 31 voix				
DUCCLOS Anaïs	Élue à la majorité relative au 2 ^{ème} tour : 22 voix				

La liste de ces enseignants a été transmise par le SUAPS.

Enseignants EPS non membres du CEVU	Résultats du scrutin
DURON Guillaume	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité, 37 voix
ANGER Pascal	Élu à la majorité absolue au 1 ^{er} tour, unanimité, 37 voix

M. Saint-André annonce les prochaines dates des séances du CEVU :

Mardi 3 avril 2012 à 14h30

Mardi 15 mai 2012 à 14h30

Mardi 26 juin 2012 à 14h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de l'Université

Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Vice Président du CEVU

Didier Peltier